

RAPPORT
D'ACTIVITÉ **2021**



le planning
familial



SOMMAIRE

Introduction	1
2021 en bref	6
Vie du Mouvement	8
Les AD en chiffres	
Le centre de documentation confédéral : des ressources pour s'informer, se former et s'outiller	
De la communication interne à la communication externe	
Agir avec les professionnel.le.s : les formations	
Pôle VAR : Les fédérations régionales	
Pôle GDS : Agir avec les personnes LGBTQI+	
20 ans d'éducation à la sexualité	15
#MonEducSex : une campagne à destination des jeunes	
E-colloque «L'Education à la sexualité et à l'égalité à l'ère du numérique»	
IVG : l'année du choix	17
L'avortement en France	
«Mon corps, mon choix»	
Le Planning familial lutte contre toutes les violences	19
Accueil de jour	
Le Planning familial au cœur d'une campagne féministe mondiale	
Le Planning familial, un acteur politique	22
Lutter pour les libertés associatives	
PMA pour tout.e.s	
Valoriser et renforcer les EVARS	
Europe et International	
Les programmes et dispositifs	27
08 00 08 11 11 : le Numéro Vert National	
Handicap & Alors	
Genre et Santé Sexuelle	
MOM	
Jeunes	
Programmes internationaux	
Femmes et VIH	
Conclusion et perspectives	38

Coordination et rédaction

Alice Ackermann, Dominique Mauvillain, Patricia N'depo, avec l'aide de Sandra Franrenet, journaliste

Ont participé à la rédaction

Bénédicte Paoli, Blandine Charbonneau, Camille Fidelin, Carine Favier, Caroline Rebhi, Cécile Malfray, Charlotte Billaud, Christine Mauget, Chrystel Grosso, Coline Bost, Eléonore Stevenin-Morguet, Elisabeth Péricard-Devauchelle, Francesca Bonsignori, Guylaine Vernet, Lydie Porée, Margaux Herbin, Marianne Niosi, Marie Da Costa, Robert Simon, Sarah Durocher, Sharlen Sezestre, Sixtine Voillery, Véronique Séhier ainsi que les différents groupes de travail : «EVARS», «Agir avec les personnes LGBTQI+», «PMA pour tout.e.s», «laïcité» et «fédérations régionales».

Conception et réalisation graphique

Stéphanie Poche

Photo de couverture

© D. Truffert Photographe 2021

Impression

Estimprim

INTRODUCTION



«L'ANNÉE 2021 SERA L'ANNÉE DU CHOIX» :

c'est ainsi que nous avons abordé cette nouvelle année, dans la perspective de défendre le droit de vivre librement sa vie affective, relationnelle et sexuelle.

Le droit à l'avortement au centre des engagements du Planning familial

La lutte pour le droit à l'avortement a été au centre des engagements du Planning familial. Par la publication du nouveau Manifeste des 343 à la date d'anniversaire des cinquante ans du premier, nous avons revendiqué l'allongement des délais d'IVG aux côtés de nombreuses personnalités, avec le soutien actif de la Fondation des femmes. Cette mobilisation s'est inscrite dans la défense de la proposition de loi pour le renforcement du droit à l'avortement, portée par la députée Albane Gaillot. Nous sommes fier.e.s de l'ensemble de ces actions menées aux côtés de militant.e.s et de mouvements féministes, d'associations de médecins et de sages-femmes, de personnalités publiques et de parlementaires. Cette lutte pour le droit à l'avortement s'inscrit dans un contexte particulier. En effet, en 2021, le Planning familial a été la cible d'attaques antichoix à l'échelle locale, nationale et internationale. Celles-ci nous rappellent que nos luttes sont constantes et essentielles pour protéger et étendre les droits sexuels et les droits des femmes

et des personnes minorisées et marginalisées. L'avortement, la contraception et l'éducation à la sexualité constituent différentes facettes d'un même droit : celui à disposer librement de son corps.

Une mobilisation majeure en faveur de l'éducation à la sexualité

En 2021, l'éducation à la sexualité a été l'une de nos mobilisations majeures, du terrain au plaidoyer. La campagne #MonEducSex débutée à la rentrée scolaire 2020-2021 a permis de se saisir des réseaux sociaux pour faire de l'éducation à la sexualité par le numérique, de façon complète et inclusive. La campagne s'est conclue par le colloque «L'éducation à la sexualité à l'ère du numérique» organisé par la Fédération Nouvelle-Aquitaine du Planning familial. Cet événement a permis de créer un espace sur des pratiques innovantes de partenaires, en France comme à l'international, en matière d'éducation à la vie affective et sexuelle.

Lutter encore et toujours contre les violences sexistes et sexuelles

En tant qu'association féministe, nous avons poursuivi notre engagement pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Nous nous sommes mobilisé.e.s pour soutenir l'association Fédération Nationale Solidarité Femmes contre la privatisation du 3919, numéro gratuit pour les femmes victimes de violences. Les hashtags #MeTooInceste et #MeTooGay ont marqué cette année 2021. Les témoignages courageux de femmes et d'hommes nous ont rappelé que la lutte contre les violences, notamment pédo-criminelles et incestueuses, est loin d'être terminée. Il est urgent de mettre en place des espaces d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation pour les personnes victimes et leur entourage, de former les professionnel.le.s, de punir et d'accompagner les auteurs et d'investir dans l'éducation à la sexualité pour enseigner le consentement à tout âge et tout au long de la vie.

Valoriser les EVARS

Dans le contexte de la crise sanitaire où la mobilité des personnes est réduite, nous avons poursuivi notre plaidoyer pour la valorisation des EVARS (espaces de vie affective, relationnelle et sexuelle). Ces établissements de proximité permettent, au quotidien, l'écoute, l'accompagnement et l'orientation des personnes que nous accueillons. Leur réforme en 2018 a impacté les capacités financières de notre mouvement de manière inégale en fonction des territoires, en métropole comme en Outre-Mer. 2021 a donc été une année forte de mobilisation pour promouvoir leur action et rappeler la nécessité de réformer le financement de ces établissements afin de nous permettre de réaliser nos missions.

Un Planning familial renforcé !

L'année 2021 a été marquée par le renforcement du Mouvement Français pour le Planning familial (MFPF). Nous sommes fier.e.s d'avoir intégré de nouvelles Associations départementales (AD) - en Dordogne, Somme et Val-d'Oise - dans la Confédération. Cela nous permet d'être présent.e.s sur de nouveaux territoires. Cette dynamique s'accompagne de la consolidation de l'équipe confédérale, notamment par la création du poste «animation de réseau». Malgré la crise sanitaire, la vie associative et démocratique du Planning familial s'est poursuivie. Quatre réunions de conseil d'administration confédéral se sont tenues, dont une en présentiel. Des débats politiques ont pu être menés en distanciel autour des questions suivantes : «Qu'est-ce qu'une communication inclusive ?», «Comment les AD se positionnent-elles sur les propositions de loi sur le seuil d'âge ?». La gouvernance confédérale s'est également consolidée avec l'indemnisation de trois membres

du Bureau. Au sein des pôles Genre, Droits et Sexualités et Vie Associative et Réseau, les feuilles de route en lien avec le Bureau, l'équipe confédérale et les programmes ont poursuivi leur travail politique et la mise en œuvre des orientations du plan stratégique 2020-2022.

Qualiopi s'invite au Planning familial

La Confédération a consolidé sa démarche qualité et acquis la certification qualité des organismes de formation Qualiopi. A travers ce processus de certification, les organismes de formation du mouvement ont pu formaliser leurs savoir-faire, en bénéficiant de l'appui de l'équipe confédérale. Le développement de l'organisme de formation confédéral, ces prochaines années, va également permettre de tester la mise en place de nouveaux projets de formation à destination des militant.e.s bénévoles et salarié.e.s du mouvement et de partenaires extérieurs. Par ailleurs, la Confédération a travaillé au renouvellement des conventions pluriannuelles d'objectifs et s'est réjouie de l'intégration d'une augmentation de 100 000 euros du service aux droits des femmes et de l'égalité (SDFE).

De belles victoires à saluer !

L'année 2021 a également été une période de grandes victoires, parmi lesquelles la gratuité de certains moyens de contraception pour les 18-25 ans et la légalisation de la PMA (procréation médicalement assistée) pour toutes : couples de femmes et femmes célibataires (à l'exclusion des personnes trans, hélas). Fier.e.s de ces batailles gagnées avec d'autres associations, notre mobilisation continue pour l'application de ces lois et l'élargissement de la PMA aux personnes trans. Malheureusement, en parallèle de ces victoires législatives, de nouvelles lois ont été adoptées par le Parlement, mettant en péril les libertés individuelles comme associatives. Depuis, nous sommes fortement mobilisé.e.s aux côtés de structures partenaires pour défendre les droits des personnes à former et faire vivre des associations en s'appuyant sur la loi 1901. La liberté d'être, de se rassembler et de choisir est et restera au centre de nos combats.

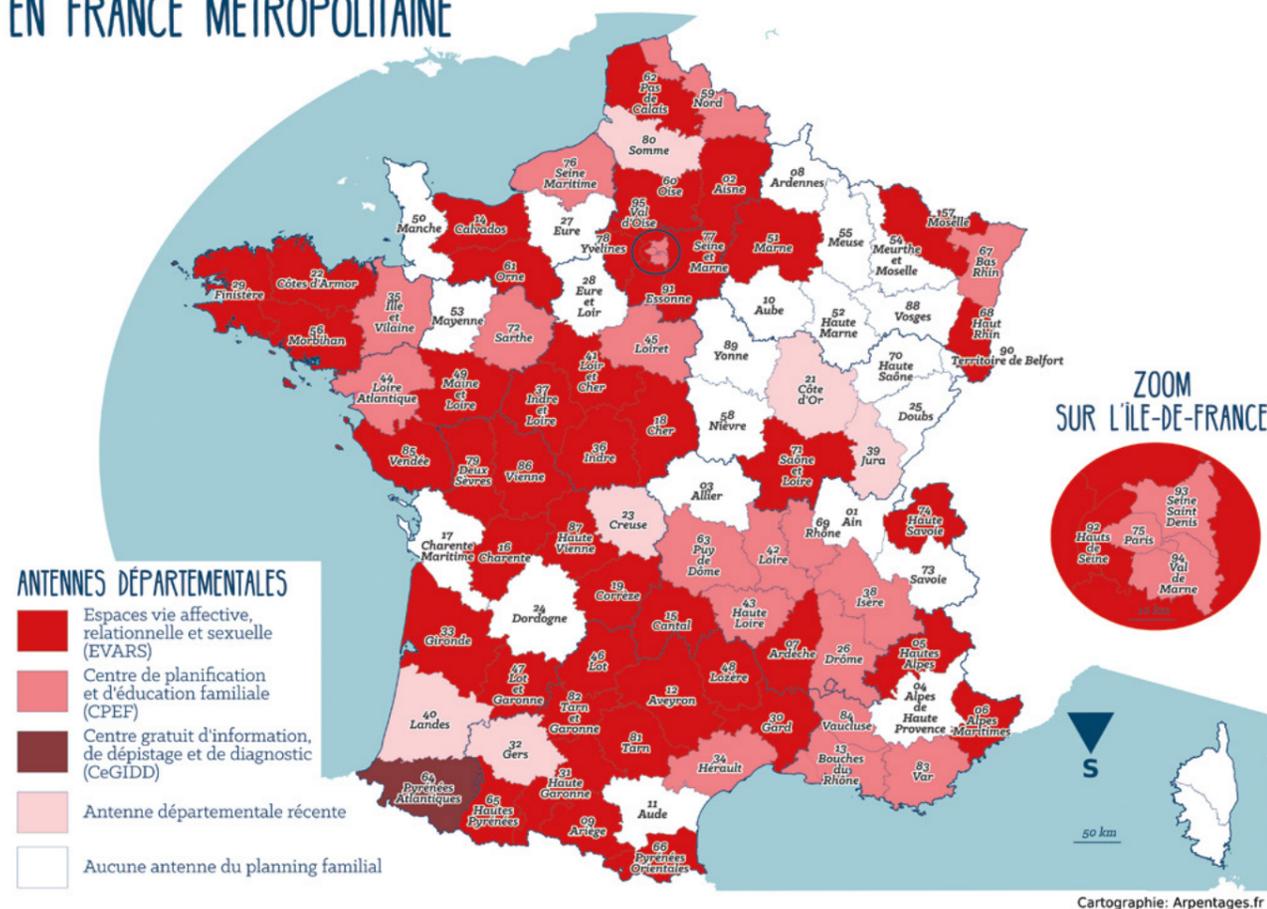
En 2021, ensemble, du local à l'international, les militant.e.s du Planning familial ont œuvré pour faire de cette année, celle du choix. La crise sanitaire en métropole et en Outre-Mer a mis à l'épreuve cet objectif. Si du fait des mesures sanitaires, l'accès aux droits et à la santé sexuels et reproductifs a pu être plus difficile dans certains territoires, les associations départementales - avec l'appui du national - sont restées vigilantes pour assurer l'accès à ces droits humains fondamentaux. Elles ont joué leur rôle d'alerte en partageant la parole des personnes accueillies et concernées.

Le Bureau confédéral

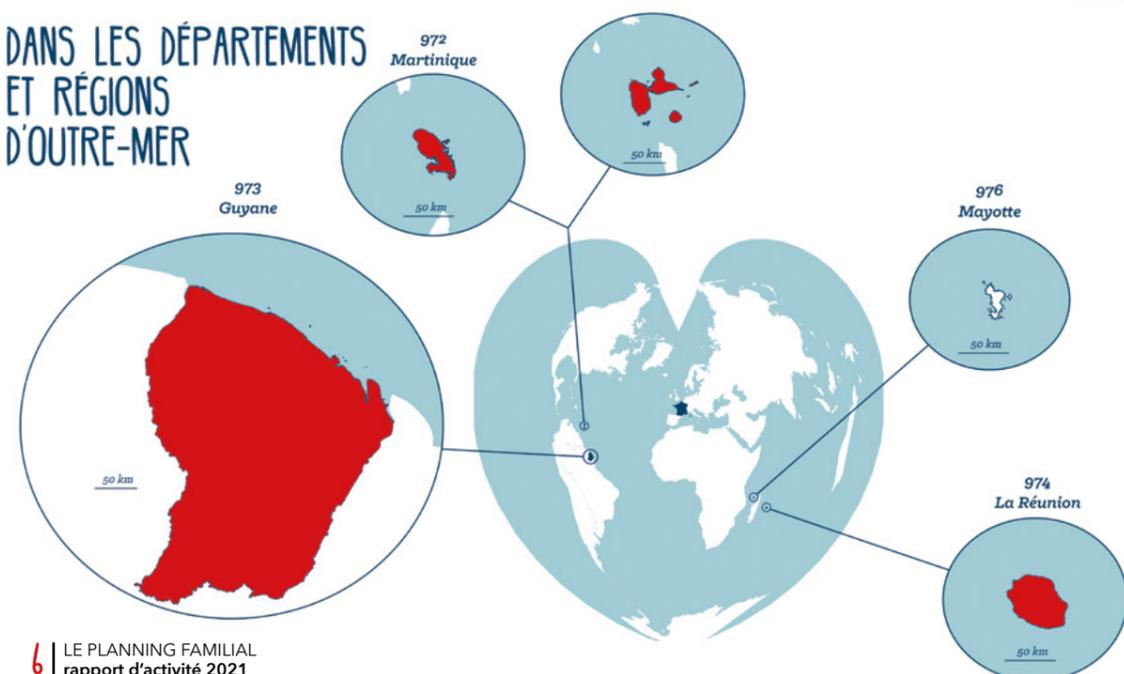
2021 EN BREF

LE PLANNING FAMILIAL EN FRANCE

EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



DANS LES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER



2153 SALARIÉ.E.S ET 1304 BÉNÉVOLES
76 ANTENNES DÉPARTEMENTALES



321 226 PERSONNES
TOUCHÉES
PAR NOS ACTIONS



30 006 APPELS
TRAITÉS AU
NUMÉRO VERT



77 708 JEUNES
AYANT ASSISTÉ
À NOS ANIMATIONS



8265 PROFESSIONNEL.L.E.S
FORMÉ.E.S



129 473 PERSONNES
REÇUES EN ACCUEIL INDIVIDUEL
DONT **64 140**
EN ACCUEIL MÉDICAL

VIE DU MOUVEMENT

LES AD EN CHIFFRES

VENIR AU PLANNING FAMILIAL

Nombre de personnes accueillies : 193 612

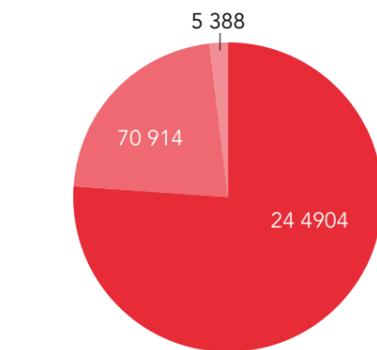
- 129473 accueillies par un.e conseiller.e ou un.e animateur.rice
- 64140 accueillies par un.e sage-femme ou médecin

L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

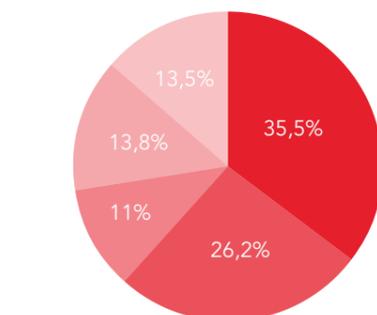
5462 séances

77708 élèves concerné.e.s

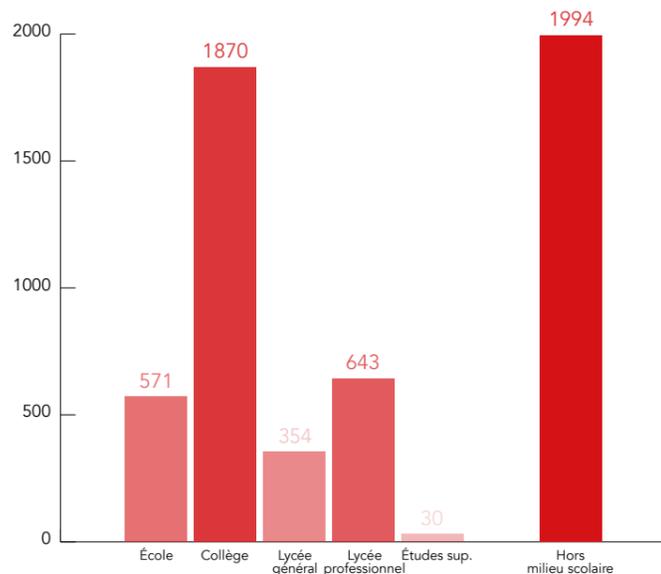
LE PUBLIC DU PLANNING FAMILIAL



■ Genre féminin
■ Genre masculin
■ Genre autre/non renseigné



■ < 18 ans ■ > 30 ans
■ 18 - 24 ans ■ âge non recensé
■ 25 - 30 ans



TOTAL : 5462 animations

LES THÉMATIQUES ABORDÉES

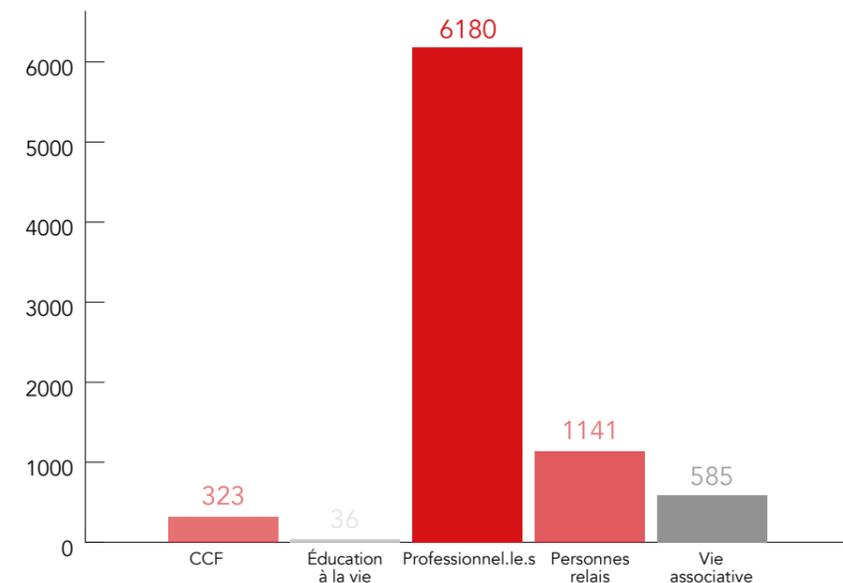
En accueil individuel



En actions collectives



LE PLANNING, UN ORGANISME DE FORMATION QUALIFIÉ ET CERTIFIÉ, OEUVRANT AUPRÈS DE TOUS LES SECTEURS, PROFESSIONNEL.L.E.S FORMÉ.E.S EN 2021 :

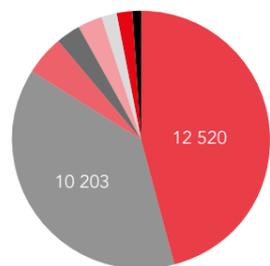


LE CENTRE DE DOCUMENTATION CONFÉDÉRAL : DES RESSOURCES POUR S'INFORMER, SE FORMER ET S'OUTILLER

Le centre de documentation du Planning familial met à la disposition de tout.e.s un fonds unique en son genre de par son ancienneté, son importance et son accessibilité.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION EN 3 CHIFFRES

- + de 60 ans d'histoire de combats féministes
- + 2,5% d'augmentation en 2021 (soit 540 nouvelles acquisitions)
- 349 prêts



- Revue et articles
- Ouvrages
- Affiches et photos (1359)
- Vidéos (887)
- Mémoires CCF (737)
- Brochures (563)
- Autres (476)
- Matériel pédagogique (263)

Documentation accessible via une base de données accessible en ligne :

<http://documentation.planning-familial.org>

Les interactions avec les lecteur.trice.s ont été plus nombreuses puisque le service de prêts a repris suite au déconfinement et à la reprise de certaines formations sur place. Les ventes se sont également maintenues.

Principales activités

Le centre de documentation s'implique également dans la vie du mouvement, notamment en participant aux feuilles de route.

Avec la feuille de route Archives, ce centre a :

- accueilli un stagiaire pour traiter le fonds d'archives de Françoise Laurant, ancienne présidente, participé à deux « archivestons¹ » pour traiter les archives détenues par la confédération sur les AD,
- contribué à deux journées d'études sur les archives « Pour une histoire décentrée des Planning Familiaux : état des lieux documentaires et historiographique »,
- créé des partenariats avec d'autres centres d'archives comme Aides ou Le Mucem.

Avec les feuilles de route « Fonction employeur » et « Antichoix », le centre a créé des espaces documentaires sécurisés sur la base de données.

1. Sorte de marathon de classement des archives. Le groupe de travail de la feuille de routes archives consacre une journée au traitement des archives conservées à la confédération portant sur les AD

SOIRÉE DE LA DOC »

Le centre de documentation a organisé le 20 avril 2021 une « soirée de la doc » autour de la réédition du « berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste » de Dorothée Dussy (éditions Pockets). Contexte sanitaire oblige, cet événement a pris la forme d'un webinaire mais le succès a été au rendez-vous !

Un travail en réseau

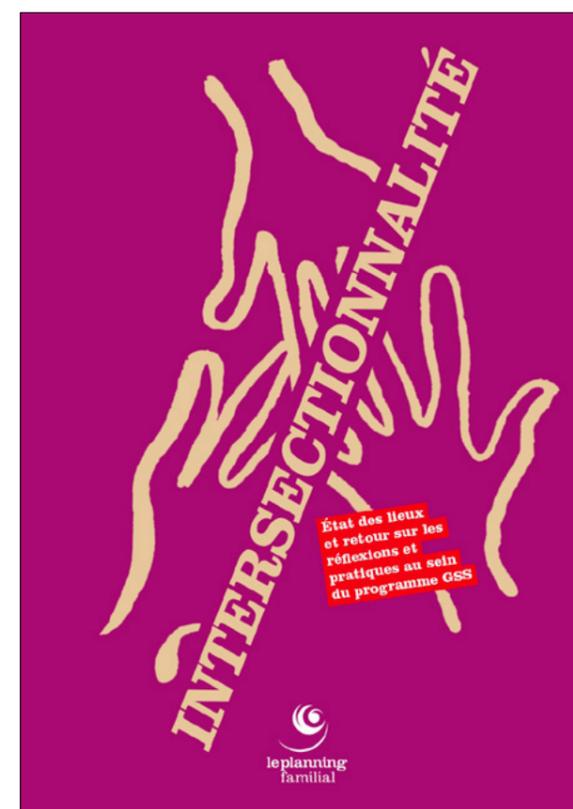
Le centre de documentation travaille avec deux autres centres de documentation du réseau : Grenoble et Villeurbanne. Ces liens permettent des échanges fructueux sur les pratiques documentaires.

Production et diffusion de ressources pédagogiques et militantes

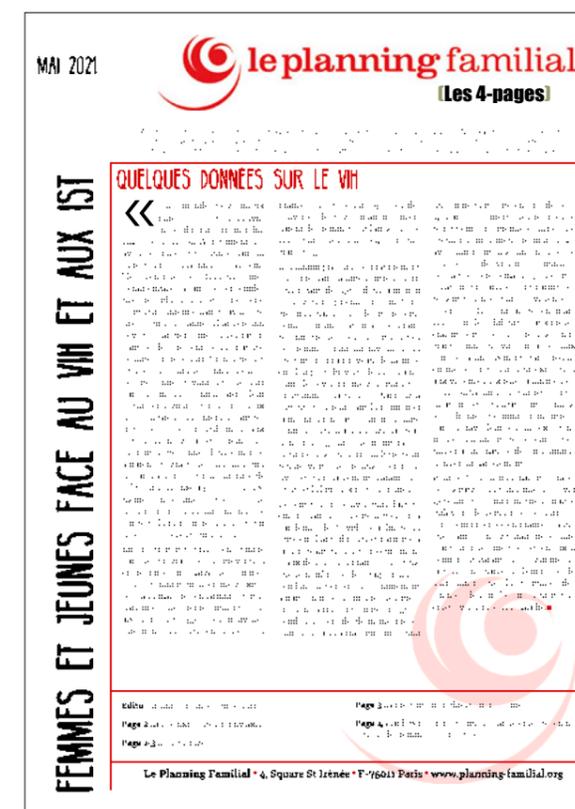
En 2021, le mouvement a poursuivi la production de documents à diffuser dans le réseau.

LES CHIFFRES-CLÉS DU CENTRE DE DOCUMENTATION

- 27 160 références au catalogue
- 48 nouvelles publications
- 540 acquisitions
- 777 abonné.e.s Facebook



Intersectionnalité, une nouvelle brochure produite par le programme GSS



4 pages « Femmes et jeunes face aux VIH et aux IST »



Le sac à dos de la contraception



« Corps et émotions » une nouvelle version de la silhouette handicap

DE LA COMMUNICATION INTERNE À LA COMMUNICATION EXTERNE

Une interview de Patricia N'Depo, responsable de la communication de la Confédération du Planning familial.

Le Planning familial a mis en place un nouveau groupe de travail et de réflexion en 2021. Quel est son rôle ?

Ce groupe a été lancé pour améliorer l'expérience utilisateur.trice de l'extranet. Il est né de la réflexion conjointe des salarié.e.s de la confédération, des bénévoles des associations départementales et des membres du bureau confédéral. Toutes ces bonnes volontés se sont réunies à plusieurs reprises en distanciel pour élaborer un questionnaire de satisfaction diffusé au sein du réseau. L'analyse des réponses a permis d'élaborer un cahier des charges qui permettra, en 2022, de faire évoluer l'extranet du Planning familial.

La visibilité offerte par Internet a permis d'identifier le Planning familial comme une association féministe, militante et inclusive, ce qu'ignoraient beaucoup de gens. Quelles ont été les réactions ?

Ce positionnement ne plaît pas à tout le monde ! Le Planning familial a été la cible d'attaques violentes, notamment sur Twitter. Ses prises de positions politiques, fortes et assumées en faveur d'une reconnaissance et d'un accueil inconditionnel de toutes les femmes et les minorités de genre, ont même parfois suscité des vagues de haine. Cela a par exemple été le cas lors du lancement de la campagne #MonEducSex, en 2020 (campagne qui

s'est poursuivie en 2021). Heureusement, la visibilité du Planning familial sur la Toile a également eu des effets positifs. Le Mouvement a reçu beaucoup de soutien du public et d'autres organisations, notamment durant sa mobilisation en faveur de l'allongement des délais légaux relatifs à l'IVG.

A propos d'IVG, le Planning familial a participé à une grosse opération de communication en avril 2021 !

Absolument ! 50 ans après la publication du Manifeste des 343, le Planning a mobilisé près de 500 personnalités pour signer le Nouveau Manifeste des 343. Plus de 45 000 personnes, tous milieux confondus, ont par ailleurs signé et partagé la pétition lancée à la même période pour renforcer le plaidoyer du Planning sur l'avortement. Ces événements ont été largement relayés dans les médias et sur les réseaux sociaux. La prise de parole d'Enora Malagré, animatrice télé, et Sarah Durocher, co-présidente du Planning, a ainsi comptabilisé près de 80 000 vues. Le Planning s'est également associé au magazine Causette dans le cadre d'un numéro spécial axé sur la parole de 13 personnalités. Cet événement a encouragé le grand public à témoigner.

1 femme sur 3 a recouru à une IVG au cours de sa vie.

LES CHIFFRES-CLÉS DES RÉSEAUX SOCIAUX

- 63 071 Abonné.e.s sur les réseaux sociaux où est présent le Planning (→ + 5 749 en 2021)
- 50 826 Abonné.e.s  Facebook national et centre de documentation et  Twitter (→ + 16 282 en 2021)
- 478 Abonné.e.s  Youtube (→ + 104 en 2021)
- 9 160 Abonné.e.s  Instagram (→ + 1907 en 2021)
- 2 607 Abonné.e.s  LinkedIn (→ + 240 en 2021)

AGIR AVEC LES PROFESSIONNEL.LE.S : LES FORMATIONS

EN BREF

- Retour progressif des formations en présentiel pour la plupart des organismes de formation (OF) du réseau.
- Reprise et structuration de l'activité de formation de la Confédération nationale afin de compléter l'offre préexistante au sein du réseau MFPP.
- 1 formation à l'« accueil respectueux des personnes trans »
- 2 sessions de formations de formateur.trice.s (une nationale et une interne à l'AD 59 sur sa demande)
- Ouverture d'un travail sur la formation Education à la vie (EAV) de 160 heures (à poursuivre en 2022)
- Intégration de pratiques de formation à distance expérimentées en 2020.
- Mise en circulation d'un recueil des besoins en formation afin de préparer les thématiques de 2022.
- Pérennisation des rencontres trimestrielles des OF en visio (2 à 3H/ trimestre) afin de faire vivre une dynamique de réseau autour des questions de formation professionnelle et d'échanges de pratiques entre structures.
- Poursuite du processus d'obtention de la certification qualité QUALIOPI.

LE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Le plus gros chantier de cette année a été le dépôt d'un nouveau dossier de demande d'enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du conseil conjugal et familial (CCF), métier cœur des EVARS et Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF). Mené en collaboration avec les différents organismes de formation du réseau dispensant cette formation, le Planning familial a construit un référentiel métier solide : les activités et compétences identifiées sont basées sur une expérience de terrain ; les modalités et indicateurs d'évaluation de cette future certification s'appuient sur le fort niveau d'exigence des OF.

Ce nouveau dossier est le fruit de 4 mois de travail, avec près d'une dizaine de structures impliquées. Les enjeux entourant la reconnaissance du métier de CCF sont forts, tant en termes de financement de la formation que d'inscription dans les grilles de la fonction publique territoriale et hospitalière.

PÔLE VAR : LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les fédérations ont un rôle politique de représentation des AD de leur territoire (représentations institutionnelles type CESER (Conseil économique, social et environnemental régional), groupes de travail multipartenaires, observatoires, colloques...). Elles constituent de parfaits échelons pour décliner régionalement les programmes nationaux, dont la mise en œuvre effective sur le territoire est le fruit de la coordination régionale portée par les fédérations.

Reconnues par les institutions, elles occupent une fonction importante dans le développement du maillage territorial des Plannings sur l'ensemble du territoire : rôle politique de vitrine du Mouvement dans les départements et lien avec les autres têtes de réseaux régionales. Elles sont l'intermédiaire idéal entre les pratiques de terrain et le politique. Elles sont des lieux d'échanges entre AD, de construction, de mutualisation...

Depuis le Congrès de 2019 qui a voté le renforcement des fédérations, un groupe de travail a été créé. Il est aujourd'hui composé de 9 fédérations et se retrouve très régulièrement, rejoint par des fédérations en cours de construction ou de consolidation.

Les fédérations ont beaucoup travaillé leur visibilité grâce aux différents chantiers.

Chantier 1 : Mutualisation et échanges entre fédérations

Première rencontre nationale des fédérations en septembre 2021. Objectif : 2 rencontres/an sur des thématiques sollicitées par les fédérations.

Chantier 2 : État des lieux

Il a permis de montrer les dynamiques régionales en forte augmentation et d'identifier les difficultés rencontrées.

Chantier 3 : Soutien et appui aux fédérations.

Il se prépare à accompagner les structurations et les créations de fédérations.



4 RÉUNIONS EN VISIOCONFÉRENCE
7 FÉDÉRATIONS (SUR 9)
EN MOYENNE ONT PARTICIPÉ

Les fédérations se sont également réunies pour préparer une communication dédiée aux élections régionales et réfléchir à la présentation d'un texte inter-fédérations lors du Congrès 2022.

PÔLE GDS : AGIR AVEC LES PERSONNES LGBTQI+

Un objectif clair : faire des Plannings (EVARS ou CPEF) des espaces d'informations et de ressources pour les personnes trans.

Des axes de travail ambitieux :

- **Continuer de promouvoir les partenariats entre les AD et les associations trans locales.** Les personnes concernées sont les plus à même d'exprimer leurs besoins, leurs stratégies et les possibilités de coopération. Il s'agit de s'engager à faire avec, et non à la place de. Ainsi, la feuille de route s'est organisée spontanément, de sorte que la majorité des militant.e.s restent des personnes directement concernées.
- **Promouvoir l'inclusion trans dans l'éducation à la vie affective et sexuelle fournie par le Planning familial.** Les intervenant.e.s en éducation à la vie affective et sexuelle ont un certain pouvoir et une responsabilité. Reconnaissant que leurs contenus sont souvent normatifs, elles doivent travailler à ce qu'ils prennent mieux en compte les personnes auxquelles elles s'adressent, de façon plus généralisée.
- **Continuer de former pour garantir un accueil sans discrimination ni jugement :** cet axe de travail suppose d'intégrer les questions de santé trans au sein de toutes les AD qui en font la demande, dans les différents programmes et auprès des médecins intervenant en CPEF ou centres de santé.
- **Mieux mutualiser les compétences et outils dans notre réseau :** de grands écarts existent entre les différentes AD. Certaines possèdent une multitude d'outils, des coordonnées, des professionnel.le.s formé.e.s et des ressources co-construites ; d'autres au contraire sont très en retard. Fortes de ce constat, les AD doivent donc travailler avec la confédération pour mieux faire circuler les informations sur l'existant.
- **Trouver des pistes pour la prescription de bloqueurs hormonaux :** en retardant la puberté de façon réversible, les bloqueurs hormonaux entraînent un temps de latence qui permet des changements non désirés, voire des traitements lourds (par exemple, des années de laser pour une femme trans qui ne voulait pas de barbe ou une mammectomie pour une personne non-binaire qui ne souhaitait pas de poitrine). Le Planning familial n'a pas à ce jour de personnes référentes qui en prescrivent déjà ou qui soit volontaire pour mutualiser leurs connaissances.
- **Visibiliser les revendications du Collectif Intersexes et Allié.e.s :** le Planning a co-signé leur communiqué de presse suite à leur exclusion des débats sur la fin des mutilations. Cette implication a notamment permis des discussions avec des partenaires.

ACTIONS 2021

Mars : organisation d'une formation sur l'accueil des personnes trans au niveau confédéral (Sixtine Voillery, chargée de mission ingénierie formation). Cet événement a été complété par des sessions internes et externes dans les départements et en région. → impression d'affiches réalisées par Laurier Richard, illustrateur trans et féministe, pour encourager les personnes trans à franchir les portes du Planning familial. Cet espace est aussi le leur !

Juin : publication d'un document intitulé : "Qu'est-ce qu'une communication inclusive ?". Travail réalisé par un groupe composé de membres du Bureau confédéral, de l'équipe confédérale, du pôle GDS et d'AD. → publication des classifications du recueil des données du Planning familial (RDPF), grâce à un travail conjoint avec le dispositif Numéro Vert.

Septembre 2021 : rédaction d'une proposition d'article pour la revue Santé Publique France intitulée "La question des minorisé.e.s sexe/genre dans une association féministe pour le droit à la santé sexuelle : LGBTQIA+ et Planning familial". Acceptée par la revue, l'article est actuellement en relecture.

Juillet : publication d'un état des lieux réalisé par 47 AD. Plus ambitieux que les précédents, il confirme le souhait et le besoin d'un focus sur la formation aux questions trans.

Janvier 2022 : actualisation d'un module identité de genre à destination de personnes en situation de handicap.

20 ANS D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

#MONEDUCSEX : UNE CAMPAGNE À DESTINATION DES JEUNES

Pour continuer d'informer les jeunes sur la santé sexuelle, malgré la diminution des séances d'éducation à la sexualité liée à la pandémie, le Planning familial a renforcé sa présence en ligne. La campagne #MonEducSex, commencée en septembre 2020, s'est poursuivie jusqu'en juin 2021, à raison de plusieurs publications par semaine sur des thématiques variées : vie affective, vie sexuelle positive, IST et VIH, contraception et avortement, déconstruction de l'hétéro-cis-normativité, lutte contre les violences, etc. Cette campagne s'est accompagnée d'une réflexion sur l'inclusivité de notre communication et de nos pratiques, ainsi que sur l'articulation entre éducation à la sexualité et numérique.

E-COLLOQUE « L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ ET À L'ÉGALITÉ À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE »

En 2020, au milieu de toutes les « visios », la Fédération Régionale Nouvelle-Aquitaine a eu envie de se pencher sur les leviers que représentent les espaces numériques dans l'éducation à la sexualité. Pour être en capacité de faire des choix éclairés permettant de bien vivre sa sexualité, il est nécessaire d'avoir accès à l'information et d'être accompagné.e pour aller au-delà des stéréotypes impliqués dans la construction des inégalités entre les sexes et les sexualités. De part les processus de socialisation, c'est tout un continuum éducatif qui est impliqué dans la construction des jeunes dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle, au-delà duquel se trouve l'environnement familial, amical et scolaire.

Cette socialisation prenant effet tant « in real life » (IRL) que dans les espaces numériques, à l'heure de la crise sanitaire et du « tout distanciel », il est apparu nécessaire de questionner les pratiques et les socles de référence pour repenser l'articulation de l'éducation à la sexualité et à l'égalité à l'heure du numérique. Dans une perspective d'éducation populaire, la Fédération Régionale Nouvelle-Aquitaine a voulu créer les conditions d'échanges entre professionnel.le.s, scientifiques, mais aussi et avant tout, avec les premier.ère.s concerné.e.s.

Le Planning familial a souhaité maintenir au maximum des rencontres en présentiel, mais la persistance de la crise sanitaire et des contraintes nécessaires pour garantir la sécurité de toutes et tous ont finalement amené à envisager un format à distance.

C'est donc non pas un « colloque » mais un « e-colloque » qui a été organisé.

UN E-COLLOQUE EN DIRECT, EN 3 TEMPS

- **Lundi 31 mai 2021 :** table ronde sur les enjeux de l'éducation à la sexualité et à l'égalité
- **Mercredi 2 juin 2021 :** journée d'échange et de présentation d'actions d'éducation à la sexualité et à l'égalité
- **Mercredi 2 juin 2021 :** table ronde sur les freins et leviers du numérique dans l'éducation à la sexualité et à l'égalité en faveur des jeunes

Les deux tables rondes ainsi que la plénière de présentations d'action ont fait l'objet d'une captation vidéo, avec montage. Ces enregistrements sont accessibles et diffusés sur la chaîne Youtube de la Fédération Régionale Nouvelle-Aquitaine. Ils ont en outre donné lieu à la production de deux capsules vidéos sur l'éducation sexuelle et pratiques numériques mises en ligne sur la chaîne YouTube de la Fédération Nouvelle Aquitaine, en collaboration avec la Plateforme Elsa.



500 PERSONNES INSCRITES
51,6% DE TAUX D'ENGAGEMENT



Cet e-colloque a obtenu le **DOUBLE LABEL « GÉNÉRATION ÉGALITÉ VOICES/ONU FEMMES FRANCE »**.

Le e-colloque a été co-construit avec des jeunes pour assurer que leurs voix en tant que premier.e.s concerné.e.s soient entendues.

L'ÉDUC SEX FAIT PARTIE DE LA VIE.
ET SI ON EN PARLAIT ?!



Communiquer ses envies, ses limites,
découvrir le fonctionnement de son corps ?
Il n'y a pas de mode d'emploi.

Être libre de ses choix, construire
des relations épanouies avec les autres ?
Ça se cultive chaque jour.

Dans la vie tout s'apprend.
Et ça tombe bien, car pour ça, il y a l'éduc sex.
Au revoir les jugements, bye bye les tabous.

L'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE,
C'EST TON DROIT, C'EST FONDAMENTAL,
DÉFENDONS-LE ENSEMBLE !



www.planning-familial.org



IVG : L'ANNÉE DU CHOIX



«L'avortement libre et gratuit n'est pas le but ultime de la lutte des femmes.
Au contraire, il ne correspond qu'à l'exigence la plus élémentaire,
ce sans quoi le combat politique ne peut même pas commencer.
Disposer librement de notre corps est la nécessité première pour devenir maîtresse de sa vie.»

MANIFESTE DES 343, 5 AVRIL 1971

Depuis sa création en 1956, le Planning familial oeuvre au quotidien pour assurer l'accès à l'avortement pour toute femme et personne concernée souhaitant y recourir. L'avortement libre et gratuit n'est pas une bataille gagnée ! L'interruption volontaire de grossesse (IVG), en France, est toujours limitée à 12 semaines de grossesse et reste un acte stigmatisé, comme l'atteste la double clause de conscience. Les quatre consultations médicales prévues pour accéder à une IVG constituent un obstacle supplémentaire.

L'avortement en France :

- nie l'autonomie des femmes. Elles ne sont pas en capacité de réfléchir ni de décider pour elles-mêmes.
- est inégal selon les territoires (métropole/DROM ; zones rurales/métropoles ; etc.)
- est inégal selon la situation des femmes (mineures/majeures ; françaises/migrantes ; etc.)

Cette situation est insupportable : agir est urgent ! C'est pourquoi en 2021, pour les cinquante ans du Manifeste des 343, le Planning familial aux côtés de 343 personnalités a publié un nouveau Manifeste revendiquant l'allongement des délais de l'IVG.

«En solidarité avec toutes ces femmes, je déclare que je suis l'une d'elles.
Je déclare avoir avorté. En France. A l'étranger. Au-delà du délai légal français.
Je pourrais être l'une d'entre elles. Je suis solidaire.

J'exige la réelle maîtrise de mon corps,
J'exige le respect de mon corps, de mes droits et de mes choix,
J'exige l'allongement des délais légaux d'accès à l'IVG.
De 1971 à 2021, d'un manifeste à l'autre, le droit à l'avortement
est un droit toujours à conquérir.»

MANIFESTE DES 343, 5 AVRIL 2021

La parution du *Manifeste des 343* dans le *Journal du Dimanche* s'est accompagnée de la publication d'une pétition afin que chaque citoyen.ne puisse revendiquer l'allongement des délais. Cette mobilisation s'est poursuivie pour défendre la proposition de loi pour le renforcement du droit à l'avortement déposée par la députée Albane Gaillet. Aux côtés de mouvements féministes, de parlementaires, de personnalités publiques, d'associations de médecins et de sages-femmes, le Planning familial a défendu l'accès à l'avortement.

Les demandes du Planning familial

- l'allongement des délais,
- la suppression de la double clause de conscience,
- la pratique de l'IVG instrumentale par les sages-femmes,
- l'accès à l'IVG par télémedecine et délivrance des médicaments en pharmacie,
- la pérennisation de l'accès à l'IVG médicamenteuse jusqu'à 9 semaines d'aménorrhée en ville (mesure mise en place pendant le confinement).

La collaboration avec le magazine *Causette* en fin d'année 2021 a permis de donner de la visibilité à ces revendications. La publication de son numéro co-construit avec le Planning familial visait la destigmatisation de l'avortement par la prise de parole publique de personnalités publiques ayant avorté.

► La destigmatisation de l'avortement, l'amélioration de son accès et le respect des lois déjà existantes sur l'ensemble du territoire sont essentielles pour assurer que chaque femme puisse librement disposer de son corps.



MON CORPS MON CHOIX
40 000 SIGNATURES
et soutiens à la pétition

LUTTER CONTRE LES MOUVEMENTS ANTICHOIX

En 2021, plusieurs associations départementales ont été la cible d'attaques anti-choix, particulièrement au moment où les lois en faveur de la PMA et de l'allongement des délais d'IVG étaient débattues au Parlement. Ces mouvements (également présents aux USA et en Pologne) s'opposent à toute reconnaissance des droits sexuels et reproductifs comme droits humains fondamentaux, et à tout progrès de ces droits. Ils veulent limiter les droits des femmes et de toute personne à disposer de leur corps et contrôler leur sexualité. Ils s'opposent à la liberté de choix, à l'égalité entre les sexes et les sexualités, à l'IVG, à l'éducation sexuelle, à la notion de genre, aux droits des personnes LGBTQI+ et font campagne contre la convention d'Istanbul. Ces mouvements revendiquent un « droit à la vie pour l'enfant à naître » et un « droit des femmes à être mères », en se réappropriant les terminologies utilisées par les organisations de promotion des droits humains.

En 2021, le groupe de travail « Lutter contre les mouvements antichoix » a donc proposé au mouvement :

- un « vademecum », guide pour agir face aux attaques des mouvements anti-choix à usage des AD,
- un temps de sensibilisation national pour les AD à partir du film : « Avortement : les croisés contre-attaquent » d'Andrea Rawlins-Gaston et Alexandra Jousset, grâce au partenariat avec CAPA et Arte, suivi d'un temps d'échange. Ce temps de sensibilisation a été déployé par plusieurs associations départementales qui l'ont proposé à leurs équipes militant.e.s et adhérent.e.s.
- une formation expérimentale « Construire un plaidoyer pour les droits sexuels et reproductifs face aux mouvements anti-choix ».

Lutter contre les anti-choix c'est aussi créer des alliances et soutenir les associations féministes, celles de défense des droits sexuels et reproductifs ainsi que des droits humains en France et en Europe, les activistes menacées dans leur pays.

LE PLANNING FAMILIAL LUTTE CONTRE TOUTES LES VIOLENCES

ACCUEIL DE JOUR

Espace d'accueil inconditionnel des femmes victimes de violences conjugales, l'accueil de jour est un lieu sécurisé ouvert en journée. Les femmes peuvent s'y rendre seules ou avec leurs enfants pour échanger avec d'autres femmes et les professionnel.le.s présent.e.s. Certaines associations départementales ont mis en place un accueil de jour pour les femmes hébergées par le 115 et parfois plus largement pour les femmes dans le besoin.

AD 41 - Accueil de jour Blois : Laure Guillaume, AD 41

► Quand l'accueil de jour a-t-il été ouvert à Blois ?

Notre accueil du jour a été inauguré en 2013, suite à un appel à projet auquel nous avons répondu un an auparavant, dans le cadre du plan interministériel. Nous l'avons baptisé Artemisia, en hommage à une artiste peintre victime de violences. Il est installé dans une ancienne école mise à disposition par la mairie, à côté de nos locaux EVARS (bâtiment voisin). Cette proximité permet à notre équipe - une CCF, un.e animateur.ice et la coordinatrice - de travailler sur les deux lieux.

► Que trouve-t-on lorsqu'on passe la porte d'Artemisia ?

A l'accueil de jour, il y a une salle de bain, une machine à laver et une cuisine. Nous mettons à disposition quelques repas, des affaires et des vêtements recueillis par dons. Nous avons deux grandes salles aménagées avec un coin jeux pour les enfants, un coin informatique et un coin repos. A l'extérieur, un jardin sécurisé avec de grands murs en pierre et un portail permet de respecter la confidentialité des femmes accueillies.

► Organisez-vous des ateliers ?

Nous avons organisé un atelier théâtre, espace où l'on peut travailler sur l'estime de soi avec un collectif. C'était une belle expérience que nous avons pu ouvrir aux femmes de l'accueil de jour et aux personnes intéressées.



En 2021,
L'AD 41 A ACCUEILLI 96 FEMMES,
soit **674 ENTRETIENS.**

► Qui accueillez-vous à Artemisia ?

Nous accueillons des femmes hébergées par le 115, ainsi que des femmes orientées par le réseau violence du 41. Nous avons été surprises par la diversité des profils, cette année en particulier. En plus des femmes victimes de violences conjugales, avec ou sans enfants, nous avons vu arriver des femmes en situation de précarité et sans papiers. Celles-ci ne trouvaient pas d'accueil de jour sécurisé à Blois par le 115, car ceux-ci sont mixtes. De plus, le 115 n'a qu'un abri de nuit pour les hommes ; il n'y en a pas pour les femmes. Cette situation est inadmissible et nous nous mobilisons pour faire changer les choses. En fin d'année 2021, nous avons obtenu une augmentation de budget pour devenir accueil de jour pour femmes. C'est une belle avancée !

► Quel type d'accompagnement proposez-vous ?

Nous accueillons les femmes sur une durée qui varie en fonction de leurs besoins et des situations. Nous prenons les personnes là où elles en sont. Nous leur proposons un accompagnement global en lien avec le réseau violence du 41 et des travailleur.euse.s sociales.aux, des associations telles que le CIDFF, des avocates... Dans ce cadre, nous mettons à leur disposition des espaces d'écoute, les aidons dans le dépôt de plainte, les orientons si cela s'avère nécessaire, etc.

► **Quand l'accueil de jour a-t-il été ouvert à Montauban ?**

L'accueil de jour de l'AD 82 à Montauban a été ouvert en 2011, suite à la sollicitation de la déléguée aux droits des femmes. Elle s'est adressée à nous car nous faisons déjà de l'accompagnement de femmes victimes de violences dans le cadre de notre activité EVARS ; or il n'existait pas, sur le territoire, d'accueil de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple. Cette situation ajoutait de la violence à la violence car ces femmes se retrouvaient encore plus isolées.

► **Qui accueillez-vous ?**

Nous sommes dans une démarche d'accueil inconditionnel. Nous accueillons les femmes hébergées par le 115, néanmoins si des femmes bénéficiant d'un logement autonome souhaitent continuer à venir, notre porte reste ouverte ! En général, nous accompagnons des femmes sur une durée de 10 à 22 mois, en fonction de leurs besoins et de leur situation. Notre premier objectif consiste à les aider à trouver les ressources pour se reconstruire, s'autonomiser puis s'émanciper.

► **Quand peut-on s'y rendre ?**

L'accueil de jour est ouvert du lundi au samedi, de 9h à 17h30. Il se situe dans les anciens logements de fonction des enseignants, au-dessus d'une école, ce qui permet une réelle discrétion. Il se situe sur le même palier que nos locaux EVARS.

► **A quoi ressemble une semaine à l'accueil de jour ?**

Chaque jour, une dizaine de femmes se rendent à l'accueil de jour pour parler, partager un repas, laver leur linge. Elles sont accueillies et écoutées par deux conseillères conjugales et familiales. Celles qui le souhaitent peuvent utiliser un ordinateur et un téléphone pour effectuer des démarches administratives. Nous organisons des groupes de parole pour identifier le cycle de la violence, travailler sur l'emprise, la résilience, l'estime de soi, ... afin d'accompagner la mise en mouvement vers la reconstruction. Nous proposons une démarche collective et une approche d'éducation populaire. Cela signifie que nous nous adaptons à chaque personne, à chaque groupe et à leurs besoins.

► **Et les samedis ?**

Nous proposons des ateliers en alternance. Un samedi sur deux, ils sont conduits par une art thérapeute, et le samedi suivant, par une animatrice d'art formée à l'accompagnement des victimes et conseillère conjugale familiale (CCF - atelier Pigment). Le matin, ces ateliers sont ouverts aux enfants et l'après-midi, aux femmes. Le « Café des mamans » permet aux mères de famille de bénéficier d'un espace de parole (groupe de discussion)

autour de la parentalité, pendant l'atelier des enfants. Nous travaillons à cette occasion sur le lien mère/enfant et la place de l'enfant en évoquant le vécu de la semaine.

► **Organisez-vous d'autres événements ponctuellement ?**

Nous organisons effectivement des temps conviviaux et, une fois par an, nous partons trois à quatre jours au bord de la mer. Cette excursion permet de rencontrer les femmes différemment. Ensemble, nous préparons aussi les actions du 8 mars (journée internationale des droits des femmes) et du 25 novembre (journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes). Ce sont des moments forts.

► **Le mouvement #MeToo et la crise sanitaire, pour ne citer que ces deux événements, ont-ils eu un impact sur le quotidien des femmes ?**

Ces dernières années, les femmes nous livrent de plus en plus des récits de violences sexuelles. Existe-t-il une réelle augmentation ou s'agit-il de la conséquence de la libération de la parole ? En tout cas, le COVID et les mesures sanitaires - notamment les confinements - ont nettement fait augmenter les violences. Des femmes se sont retrouvées enfermées avec leur conjoint violent, sans possibilité de sortir. Nous avons, tout au long de la crise en 2020 et 2021, maintenu un lien avec ces femmes. L'accueil de jour est resté ouvert toute l'année 2021. Cette dernière année, l'AD 82 a accueilli entre 110 et 140 femmes par an, soit 2300 à 2500 passages.



LE PLANNING FAMILIAL AU COEUR D'UNE CAMPAGNE FÉMINISTE MONDIALE

JEU DE QUESTIONS/RÉPONSES

? **Que reste-t-il de la vague #MeToo quatre ans plus tard ?**

Ce mouvement international a permis de lever le voile sur les violences faites aux femmes. Depuis, les témoignages continuent d'affluer, révélant l'ampleur et la nature systémique des violences basées sur le genre.

? **Quelles personnes sont concernées par les violences ?**

Ces violences touchent particulièrement les personnes subissant des discriminations en raison de leur identité de genre, leur couleur de peau, leur orientation sexuelle, leur religion, leur opinion politique ou subissant une situation de handicap.

? **Quelles réponses tente d'apporter le Planning familial ?**

En partenariat avec le collectif féministe #NousToutes, le Planning familial a organisé les 23 et 24 juin 2021 le « Tour du monde féministe : 24h pour mettre fin aux violences ».

Cet événement digital, point culminant de la campagne #StopTalkingStartFunding, visait à interpeller les chef.fe.s d'Etat au Forum Génération Égalité (FGE) afin qu'ils/elles prennent de véritables engagements financiers pour mettre fin aux violences basées sur le genre.

Cette campagne s'est articulée autour deux grandes revendications :

- dédier à minima 0.1% du produit intérieur brut (PIB) de chaque État à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (actuellement, en France, on est à moins de 0,02% du PIB)
- garantir et faciliter l'accès à la justice pour les victimes.

? **En quoi a consisté ce « Tour du monde féministe : 24h pour mettre fin aux violences » ?**

Durant 24h d'affilée, des féministes du monde entier ont proposé en ligne et la plupart du temps en direct, des ateliers, conférences, débats et performances artistiques, autour de la thématique des violences basées sur le genre (VBG). Près d'une cinquantaine d'événements ont eu lieu avec la participation de plus de 25 pays, des USA aux Philippines, en passant par le Mexique, la RDC, le Mali et l'Algérie ! À l'issue de cet événement, « un tweetstorm » (interpellation massive et simultanée de tous les chef.fe.s d'Etats membres de l'ONU, via l'envoi de messages sur Twitter) a été lancé. Cette interpellation visait à inonder l'espace médiatique pour mettre une véritable pression sur les États à une semaine du FGE.



? **Quel message le Planning familial veut-il faire passer ?**

Il est urgent que les États du monde entier augmentent de façon durable et significative les moyens financiers alloués à la lutte contre les violences. En tant que pays co-organisateur du Forum Génération Égalité, la France est doublement attendue sur ce sujet, aussi bien sur son action nationale qu'internationale.

LE PLANNING FAMILIAL UN ACTEUR POLITIQUE



LUTTER POUR LES LIBERTÉS ASSOCIATIVES

Réaffirmer l'attachement du Planning au cadre fixé par la loi de 1905

2021 aura été l'année des attaques des libertés associatives et des mobilisations pour faire échec au projet de loi appelé « loi contre les séparatismes », devenu « loi confortant le respect des principes républicains ».

Cette loi du 21 août 2021 vise à lutter contre les communautarismes et les séparatismes en s'appuyant sur une certaine lecture des principes de la laïcité. Elle a tout de suite inquiété les acteurs sociaux qui y voyaient surtout une loi de la discorde et de la stigmatisation d'un groupe particulier de Français.es, à savoir les musulman.es. De surcroît, les associations ont vu dans le projet de CER (contrat d'engagement républicain) que cette loi instituait un moyen parmi d'autres d'atteindre leurs libertés.

Dans ce contexte, le Planning qui a toujours affirmé son attachement à la laïcité comme cadre permettant l'accueil inconditionnel de tou.te.s, a participé aux différentes mobilisations. Il a notamment profité de la journée nationale de la laïcité (9 décembre) pour rédiger un communiqué de presse.

Le groupe de travail chargé de la feuille de route mise en place après le congrès de 2019 a largement contribué à ce travail en s'informant, en informant le mouvement, en contribuant à la compilation de documents, de résumés d'auditions parlementaires et de transmissions d'informations. Il ambitionne la création d'un espace ressources accessible à tout le Mouvement.

PMA POUR TOUT.E.S

La PMA, un enjeu d'égalité de droits et de choix... pas de bioéthique !

► Mobilisation pour le vote de la loi PMA pour tout.e.s

Le Planning familial a construit son plaidoyer avec le collectif PMA, comprenant des associations LGBTQI+, des juristes et des personnes infertiles. Ce groupe s'est positionné en faveur de la PMA pour tout.e.s (y compris pour les personnes trans), et plus précisément sur l'extension du droit commun en matière de filiation et d'égalité de droits entre toutes les familles, et de l'autoconservation des gamètes.

► 2 août 2021 : vote de la loi de bioéthique

Ce texte ouvre la PMA aux personnes seules et aux couples de femmes. En revanche, elle exclut les personnes trans et crée un régime spécial de filiation pour les enfants nés par PMA au sein de couples de femmes. Ces dernières doivent établir devant notaire une reconnaissance conjointe et payante de l'enfant avant sa naissance.

► Depuis, le Planning :

- veille à ce que la loi s'applique et soit effective de la même façon sur tout le territoire pour toutes les personnes concernées, sans inégalités ni discriminations.
- s'applique à relayer la campagne d'appel au don de gamètes ainsi que les informations permettant aux femmes d'accéder à la PMA en France dans de bonnes conditions (lieux de premier accueil et d'orientation).
- contribue aux travaux de recherche.
- continue à se battre pour l'égalité des droits entre toutes les familles, tous les enfants et leurs parents, et pour l'inclusion des personnes trans afin de mettre fin aux discriminations.

Depuis août 2021, plus de 3 000 femmes seules ou couples de femmes ont fait une demande de procréation médicalement assistée. **Cette situation entraîne un allongement des délais d'attente** en raison, notamment, du manque de gamètes.



LE PLANNING FAMILIAL CONTINUERA
À SE BATTRE POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS
ENTRE TOUTES LES FAMILLES,
TOUS LES ENFANTS ET LEURS PARENTS,
ET POUR L'INCLUSION DES PERSONNES TRANS.

IL FAUT METTRE FIN AUX DISCRIMINATIONS !

VALORISER ET RENFORCER LES EVARS

Le groupe de travail sur les EVARS (Espaces d'information Vie Affective Relationnelle et Sexuelle) a pour objectif de développer le plaidoyer, l'actualiser et faciliter son appropriation par les associations départementales, notamment dans la perspective des échanges avec les financeurs et les élu.e.s.

Journée nationale du Pôle Vie Associative et Réseau (VAR) :

Début 2021, le groupe de travail a proposé la tenue d'une journée nationale du pôle VAR sur les enjeux des EVARS.



32 PARTICIPANTS

dont 25 représentants d'AD et 3 fédérations

Matinée :

- Rappel des évolutions post-réforme de 2018 (via les appuis de l'argumentaire et de la cartographie produites par le groupe)

- Point sur les échanges avec le service aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) au niveau national

- Bilan de l'état des relations des AD avec leur délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE) - et plus généralement avec les interlocuteurs politiques pour défendre les financements

- Explications et discussions autour du rapport d'activité unique (RAU)

Après-midi :

Réflexion sur les stratégies du mouvement pour faire connaître les EVARS

Préparation de la campagne #Evars.



Campagne #EVARS

En 2021, le groupe a suggéré aux AD de réaliser une campagne #EVARS.

Une campagne, trois outils :

- Formats audiovisuels diffusables sur les réseaux sociaux afin d'interpeller l'opinion publique et les politiques publiques sur le caractère essentiel des missions des EVARS.
- Position paper à destination des parlementaires en amont de la présentation du projet de loi de finance 2022 (présenté à l'automne 2021). Ce document reprend une présentation des missions des EVARS, les enjeux consécutifs à la réforme de 2018, les incertitudes relatives au financement et les conséquences d'une baisse de budget (notamment pour les séances d'éducation à la sexualité en milieu scolaire).
- Document synthétique « 6 points » diffusé par mail au mouvement. Il présente les revendications du Mouvement portées par le groupe et le Bureau national lors de rencontres avec le Secrétariat d'État aux droits des femmes. Une infographie reprenant les missions des EVARS a également été présentée au Mouvement.

Accompagnement au remplissage du Rapport d'Activité Unique (RAU)

Le groupe a travaillé dans un calendrier serré avec l'équipe confédérale pour construire une requête du RDPF dédiée au RAU et permettre l'appropriation par les Associations départementales du nouveau rapport d'activité unique qui devait être rempli avant fin décembre 2021.

Travail sur la coordination des EVARS

Le groupe de travail EVARS a connu un rebondissement dans son agenda avec la proposition du SDFE de porter une coordination nationale de l'ensemble des EVARS (Planning et hors Planning). Le groupe a proposé des supports explicatifs pour permettre au Mouvement (bureau, AD, fédérations) de s'approprier les enjeux et se positionner sur cette proposition.

Cette proposition est venue renforcer la nécessité pour le Mouvement d'acquiescer une bonne connaissance des EVARS (ex: situations particulières, subventions, problématiques spécifiques). Elle devrait être actée au niveau de la tête de réseau et les moyens nécessaires devraient être dégagés pour le faire. C'est une condition indispensable pour le fonctionnement du groupe EVARS.

EUROPE ET INTERNATIONAL

En dépit d'un contexte mondial fortement impacté par la pandémie de Covid-19 et l'instabilité politique de certaines régions du monde (notamment Afghanistan, Mali, Burkina,...), le Planning familial a poursuivi son plaidoyer dans les instances politiques nationales et internationales afin de promouvoir et défendre les droits des femmes et droits sexuels, les premiers menacés en temps de crise, de conflit ou de guerre.

Forum Génération Égalité (FGE)

Le Planning s'est mobilisé pour défendre ces enjeux au sein du Forum Génération Égalité organisé dans le cadre de l'anniversaire de la plateforme d'action de Pékin (Paris, juin 2021) pour proposer des mesures en faveur de l'autonomisation des femmes et des filles et de l'égalité de genre. Les attentes vis-à-vis du gouvernement français étaient fortes. Le FGE a constitué une étape importante de la concrétisation de la « diplomatie féministe » de la France et été l'occasion pour les associations d'exiger des engagements politiques et financiers concrets et ambitieux en faveur de l'égalité femmes-hommes, y compris en matière de Droits et Santé Sexuels et Reproductifs (DSSR) et de lutte contre les violences. Le Planning s'est investi dans deux instances de gouvernance officielles du forum (Comité de pilotage multi-acteur.trice.s et coalition d'action des droits et de la santé sexuels et reproductifs) pour influencer l'agenda du forum et élaborer (en partenariat avec le gouvernement français) un plan d'accélération mondial ambitieux en faveur de l'égalité de genre. Ce plan prévoit un ensemble d'actions concrètes et réalisables en matière de DSSR concernant la période 2021-2026. Elles visent à obtenir un impact tangible sur l'égalité hommes-femmes et sur les droits humains des filles et des femmes.

Génération DSSR

En amont de ce forum, le Planning Familial a organisé un événement en parallèle de la 65ème session de la Commission de la condition de la femme (CSW 65 - mars 2021) : « Génération DSSR ! Garantir l'accès universel aux droits et santé sexuels et reproductifs : priorité de la coalition d'action DSSR du Forum Génération Égalité ». L'événement a pu compter sur la participation de représentant.e.s politiques parmi lesquels Mme Elisabeth Moreno, ministre chargée de l'égalité femmes-hommes (France), M. Peter Hummelgaard, ministre de l'Emploi et ministre de l'égalité des chances (Danemark), M. Charlemagne Ouedraogo, ministre de la Santé (Burkina Faso) et de Mme. Diene Keita, Directrice exécutive adjointe du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

Le Planning, partenaire du Collectif Générations Féministes

Avec le Collectif Générations Féministes qui représente une large diversité d'associations, le Planning familial a développé des recommandations et établi un dialogue régulier avec le gouvernement français et ONU Femmes.

Ces recommandations ont été portées à Emmanuel Macron, Président de la République française, ainsi qu'à de nombreux représentant.e.s de la communauté internationale tels que le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, lors d'une rencontre en date du 30 juin 2021. De nouveaux partenariats ont été noués avec les principales parties prenantes du forum (Global CSAG, Mexico CSAG).

Campagne #StopTalkingStartFunding

Le Planning familial a participé à la campagne mondiale #StopTalkingStartFunding avec les principaux réseaux féministes du monde (AWID, FemNet, IPPF,...). Le travail mené par le Planning avec le Collectif Générations Féministes, au sein des instances de gouvernances du forum, a contribué à :

- renforcer la visibilité de l'égalité des sexes dans les médias et l'opinion publique grâce aux retombées médiatiques des événements,
- apporter des améliorations concrètes des politiques,
- concrétiser des augmentations de financement pour l'égalité des sexes et pour les associations féministes. La France s'est engagée à allouer 100 millions d'euros supplémentaires aux DSSR au cours des cinq prochaines années. D'autres donateurs clés (Danemark, Canada, États-Unis) ont également pris des engagements aux côtés de nouveaux champions comme le Burkina Faso.

Le Planning, soutien des femmes polonaises

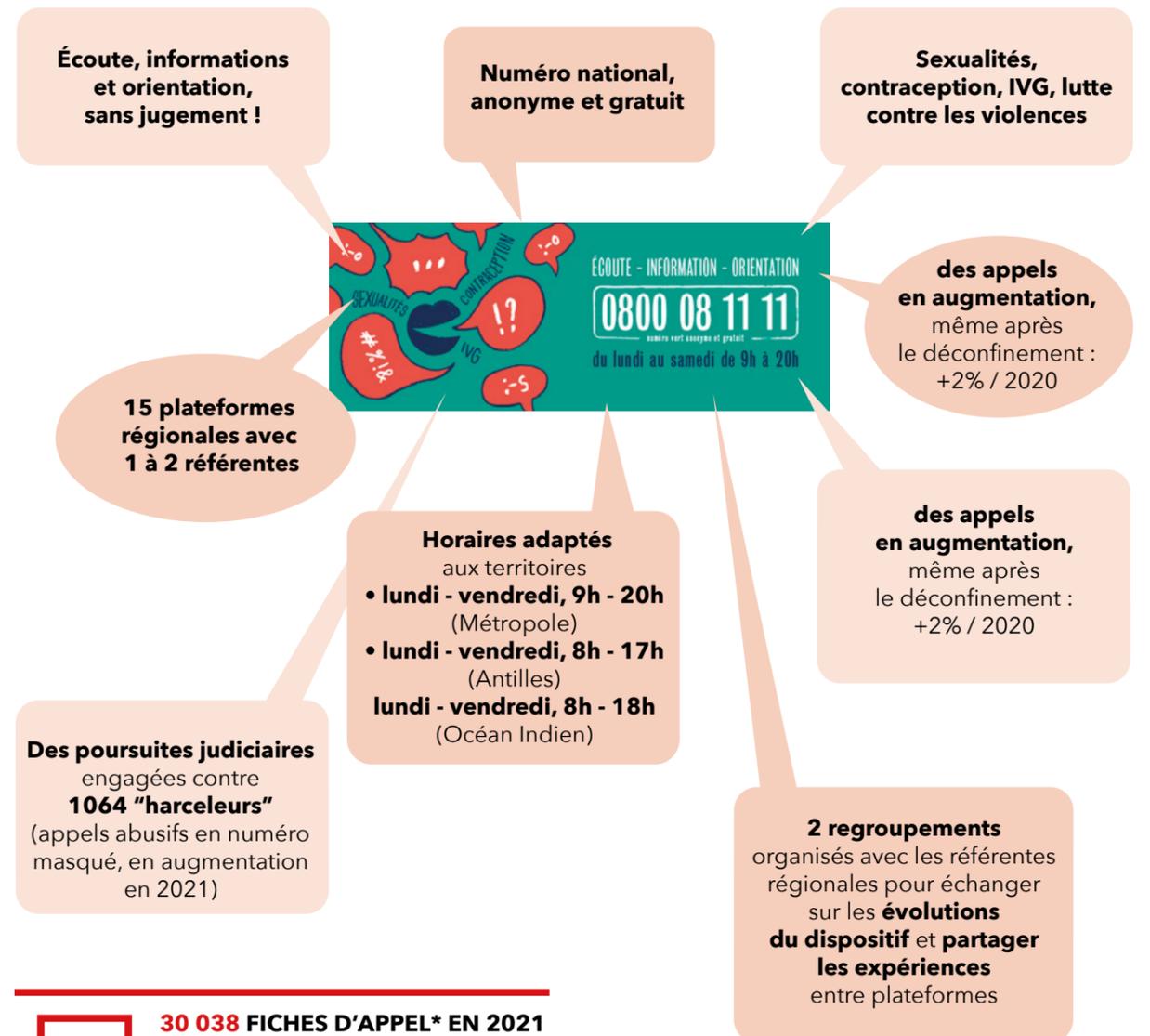
Tandis que le Planning se mobilisait pour promouvoir ces droits en Europe et dans le monde, la Pologne faisait la une de l'actualité. La décision du tribunal constitutionnel du 27 janvier 2021 interdisant l'avortement en cas de graves malformations fœtales a abouti à plusieurs décès. Le Planning familial a donc été présent toute l'année auprès des Polonaises et manifesté activement son soutien lors de la conférence du Forum Parlementaire pour les droits sexuels et reproductifs du 21 octobre, à Varsovie, veille du triste anniversaire de la loi sur l'avortement.



LES PROGRAMMES ET DISPOSITIFS

0800 08 11 11 : LE NUMÉRO VERT NATIONAL

Pour continuer d'informer les jeunes sur la santé :



30 038 FICHES D'APPEL* EN 2021

* Lors de chaque entretien téléphonique, les écoutant.e.s remplissent des fiches d'appel. Ces formulaires informatiques permettent de disposer de données statistiques quantitatives et qualitatives sur une période donnée.

HANDICAP & ALORS

Le programme «Handicap & Alors ?» a réalisé trois analyses de la pratique nationale sur des sujets au cœur de sa réflexion :

- les chartes et les lois,
- l'assistance sexuelle (journée très riche en contenu et émotions, construite à partir d'une démarche d'éducation populaire),
- la parentalité des personnes en situation de handicap.

Ce programme a suscité un grand intérêt de la part des institutions et des ministères. Le Planning familial a ainsi eu l'occasion de rencontrer Mme Céline Poulet, la secrétaire générale du Comité Interministériel du Handicap (CIH). Le Mouvement a également échangé avec Mme Convers, conseillère en charge des relations avec le Parlement et les élus locaux du cabinet de Mme Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées.

Riches en propositions, ces rencontres ont permis de souligner l'intérêt des politiques publiques pour les questions d'accès aux droits sexuels des personnes en situation de handicap. Le Planning a également été auditionné par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNC-DH). A cette occasion, il a pu mettre en évidence son expérience de terrain et affirmer les difficultés réelles auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap (difficultés souvent liées au manque d'informations et de formations des professionnel-le-s et au regard porté sur le handicap)

Le programme ayant une portée politique, le Planning a été invité à l'Assemblée nationale, au mois de novembre, dans le cadre de la «Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes». Parallèlement, le Planning a poursuivi son engagement politique en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants en situation de handicap, en continuant de participer au groupe de travail du handicap du Grenelle des violences.

Le Programme «Handicap et alors?» du Planning familial s'appuie sur un réseau de partenaires qui lui permet de continuer de se structurer, s'enrichir et avoir un impact mesurable. Parmi ceux-ci : les organismes gestionnaires des différents territoires.

PRINCIPALES ACTIONS

- **Adaptation de vidéos sur la contraception à destination des personnes en situation de handicap mental et malentendantes** - en partenariat avec l'Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception (ANCIC).
- Conception d'un **outil sur les lois qui concernent les droits sexuels et les personnes en situation de handicap** - en partenariat avec l'association nationale «Droit pluriel».
- **Participation aux journées internationales du Salon de l'Autisme** organisées par l'association Rencontres internationales de l'autisme (RIAU)
- **Participation au Salon «Amour et handicap»** organisé par APF France handicap (PACA-Corse), l'Unapei Alpes-Provence, l'Association Régionale pour l'Intégration des personnes en situation de handicap ou en difficulté (ARI) et l'Union Régionale Autisme France Sud-Est (URAFSE)
- Organisation (en distanciel) du **premier regroupement «Grand-Est» sur le handicap**.
- Organisation de **trois journées de « Formation des formateurs et formatrices. »** ont été organisées au mois de juillet, à Paris, dans les locaux de la confédération.
- Organisation d'un **regroupement de la région Auvergne et Rhône Alpes sur le thème de la CAA** (Communication Alternative Augmentée), en collaboration avec Sophie Lallemand, formatrice et consultante en CAA.

GENRE ET SANTÉ SEXUELLE

Le pilotage du programme « Genre et Santé Sexuelle » (GSS) a été assuré par 3 coordinatrices nationales et 13 référentes. Elles ont alterné réunions en visio et, le plus souvent, en présentiel, pour favoriser l'appropriation des enjeux nationaux et régionaux des pratiques de ce programme pour l'ensemble du mouvement, et les liens avec les autres programmes (NVN, programme jeunes, programme « Handicap et alors ? »).

Cette année, le travail de réflexion sur « l'intersectionnalité en pratique » a abouti à l'élaboration d'une brochure dressant notamment un état des lieux de la situation et proposant des outils d'analyse de pratique en AD. Ce document

est venu s'inscrire dans une nouvelle collection de brochures qui sera complétée en 2022 par la mise à jour du référentiel du programme GSS (base des concepts et interventions du programme).

La réflexion sur les jeunes ressources a été poursuivie à partir des expériences de terrain, particulièrement portées dans les DROM. Elle a été développée en Métropole en partenariat avec le programme Jeunes, en association avec des professionnel.le.s de l'évaluation (évaluation via focus groupes et questionnaires notamment) afin d'analyser les actions, les formations et plus généralement l'impact du programme GSS sur les personnes ressources.

DEUX GRANDS ÉVÉNEMENTS EN 2021 !

FORMATION GSS "ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION D'IM-IMAGRATION"



5, 6 avril en visio et 25 et 26 juin en présentiel



19 participant.e.s

- ▶ Proposer un accueil bienveillant et inclusif pour les personnes en parcours de migration
- ▶ 4 modules : Parcours - approches des représentations sociales et lois, posture professionnelle et mise en place de projet.
- ▶ Présence de partenaires associatifs (GISTI notamment) et d'Armelle Andro, démographe spécialisée sur les questions migratoires et des femmes.

REGROUPEMENT GSS À SÈTE



7, 8 et 9 octobre



100 participant.e.s

- ▶ Thème : se recentrer sur les fondamentaux du programme (creuser l'approche genrée du programme, l'éducation populaire, la santé ou encore la réduction des risques).

Au niveau local, les référentes régionales GSS ont organisé des rencontres inter-régionales afin de se former au programme, d'analyser les pratiques et mieux se connaître. En revanche, les rencontres inter-régions DROM, n'ont pas pu se dérouler cette année.

Malgré les contraintes notamment sanitaires, les AD sont parvenues à maintenir une bonne activité des animations GSS auprès du public, groupes de paroles, formations, répondant ainsi à la demande croissante.

**ENSEMBLE FAISONS TOMBER LES BARRIÈRES
QUI EMPÊCHENT LES PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP DE VIVRE LIBREMENT
ET DANS L'ÉGALITÉ DES DROITS !**

MOM (MINISTÈRE DES OUTRE-MER)

Un compte rendu de Carine Favier, coordinatrice du programme MOM

Sur le plan confédéral, nous avons été investies dans le groupe de travail national de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle, sur la feuille de route transversale Outre-mer, afin de porter les retours et réalités des AD des DROM (Département et région d'Outre-mer), et de proposer des priorités pour les actions par territoire.

2021 a été une année de recherche : soucieuses d'affiner notre connaissance des situations et des enjeux sur les différents territoires, nous avons élaboré un projet de recherche et recruté une stagiaire, Anne Pastorello. Elle s'est employée pendant 4 mois à la réalisation d'un état des lieux de l'accès à la santé sexuelle. Ce temps lui a permis de produire une synthèse des dispositifs existants de santé sexuelle et des rapports de recherche déjà publiés sur les territoires. En s'appuyant sur l'expérience et l'expertise des associations du Planning familial sur ces territoires, elle a élaboré des propositions pour améliorer la réponse aux besoins. Son premier document de synthèse a été fourni à la direction générale des outre-mer (DGOM) et à la stratégie de santé sexuelle. Le document final est en cours d'achèvement. Il sera produit début 2022.

Accompagner les associations fait partie des priorités du programme MOM. Cela passe bien sûr par la participation des associations aux réunions du CA confédéral, avec une session « spéciale DROM » lors du CA de décembre 2021, afin que l'ensemble du réseau du Planning familial s'approprie les enjeux spécifiques. Cela passe aussi par des rencontres thématiques, telle que la rencontre annuelle du programme GSS à Sète ou la rencontre « Education à la sexualité à l'ère du numérique ». A ces rencontres en présentiel s'ajoutent d'autres en visio, ainsi que des formations.

Des stratégies adaptées à chaque territoire :

► Guyane : accompagnement de l'association sur deux projets :

1/ création du deuxième Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) sur la commune de St Laurent du Maroni, dans l'ouest guyanais. Le projet a été retenu par l'agence régionale de la santé (ARS) et la collectivité territoriale. Son ouverture est prévue en 2022.

2/ renforcement de l'AD en accompagnant une formation pour assurer le développement du projet des ambassadeur.rice.s, le renforcement de leurs capacités et l'amélioration de la couverture territoriale

► Guadeloupe et Martinique : préparation de rencontres sur la vie associative. Le premier trimestre 2022 devrait voir l'aboutissement de ces efforts avec un accompagnement sur le projet associatif

► Réunion : l'AD a participé au colloque organisé par la fédération régionale du Planning familial d'Aquitaine (« éducation à la sexualité à l'ère du numérique ») via la production d'une vidéo capsule avec les jeunes de la Réunion.

Le programme MOM consiste également à renforcer et développer l'accès à la santé sexuelle : confrontées à l'arrêt des financements depuis 2019 par les ARS aux Antilles, les associations ont assuré de façon bénévole la réponse au numéro vert national (NVN) avec, comme conséquence, un affaiblissement des capacités (moins de personnes disponibles, absence de communication et donc un manque de visibilité du numéro insuffisamment connu par la population). Nous avons alerté les instances nationales et travaillons avec les associations à la réalisation d'une communication locale adaptée pour augmenter la visibilité de ce dispositif. Nous avons mis à disposition des fonds pour assurer les transports et soutien aux plateformes NVN Antilles et Réunion pour leur inclusion dans la dynamique nationale.

De nouveaux outils ont aussi été créés comme des « mallettes santé sexuelle » diffusés sur les territoires ou encore des outils vidéos réalisés par et pour les jeunes (en milieu festif par l'association de la Guadeloupe et par la Réunion).

Le projet confédéral, soutenu par le Ministère des Outre-mer, offre aux associations une double opportunité : bénéficier des ressources d'un mouvement national et pouvoir se retrouver entre territoires pour échanger sur des situations spécifiques, se renforcer mutuellement en vue d'une meilleure efficacité sur le terrain. Il permet à la Confédération d'améliorer sa connaissance et prise en compte des besoins de ces territoires, dont la situation sociale exige une mobilisation renforcée.

JEUNES

PROGRAMME JEUNES

CRÉATION : 2015

OBJECTIF :

assurer un renouvellement militant en favorisant la participation des jeunes de moins de 30 ans et agir pour qu'ils aient une meilleure connaissance de leurs droits sexuels. Ce programme s'appuie sur les valeurs de l'éducation populaire.

CONTENU :

- coordination des volontaires en service civique au sein du réseau ;
- accompagnement du mouvement par des temps d'échanges de pratiques, de la mutualisation et la création d'outils ;
- animation d'un groupe de Jeunes Militant-e-s (JM) qui s'impliquent au niveau local, national et international, afin de porter la voix des jeunes dans les instances de gouvernance et mener des projets de plaidoyer et de terrain en lien avec les objectifs du programme ;
- développement de partenariats avec des associations et collectifs de jeunes ou en lien avec la jeunesse

Accompagner les volontaires en service civique

Le réseau du Planning familial a accueilli 13 nouveaux.elles volontaires en octobre 2021. Iels effectuent des missions de 8 mois dans 8 associations départementales. L'accompagnement de la confédération (formation d'accueil, formation civique et citoyenne, atelier sur le projet d'avenir) et le tutorat local permettent chaque année aux volontaires de développer des compétences pour mener des activités auprès des publics, en particulier auprès des jeunes, en réalisant de nouveaux outils ou en proposant de nouvelles formes d'animation, par exemple.

S'impliquer au Planning en tant que jeunes : les Jeunes Militant-e-s (JM)

Les « JM » de moins de 30 ans au sein de diverses AD du réseau, se sont regroupé.e.s trois fois en 2021 (une fois en distanciel, deux fois en présentiel). Ces temps de regroupement, associés à des temps de réunions à distance, ont permis au groupe d'avancer sur divers projets : création de contenus pour la campagne #MonEducSex, réflexions autour des vies affectives, animation d'un atelier sur l'animation en milieux festifs, échanges avec YSAFE (réseau de jeunes de l'International Planned Parenthood Federation European Network), etc. Les JM se sont également impliqué.e.s dans la gouvernance du mouvement, en participant aux CA confédéraux et en rédigeant des argumentaires pour le Congrès national du Planning familial.





Entretien des partenariats variés

Le Planning familial a été impacté par la crise sanitaire, ce qui a rendu plus difficile le travail en partenariat sur l'année 2021. Toutefois, la Fête de l'Humanité, qui avait été annulée l'année précédente, a eu lieu en septembre. Les JM y ont tenu un stand, grâce à l'implication de la Fédération Ile-de-France. Un nouveau partenariat a aussi vu le jour : les Jeunes Militant-e-s ont formé un jury spécial pour le concours "Buzzons contre le sexisme", organisé par la plateforme Matilda.education.

Accompagner le réseau

Pour mieux connaître les pratiques du réseau, la confédération a réactualisé, grâce au travail d'un groupe de JM, un questionnaire en ligne sur la participation des jeunes à destination des associations départementales. Son objectif est triple : permettre aux associations de faire le point sur la manière dont elles impliquent les jeunes, se fixer des axes de travail et mieux accompagner le mouvement grâce à des actions adaptées (notamment en organisant des journées d'échanges de pratiques sur la question).

PROGRAMMES INTERNATIONAUX

Objectifs des programmes internationaux :

- échanges de pratiques entre acteurs/actrices de terrain
- renforcement des capacités du réseau féministe
- expression de solidarité internationale

ÉQUIPE :

9 formatrices MFPF de 8 AD et fédérations et 1 chargée de programmes internationaux
→ formation à l'intervention à l'international

PROGRAMMES

MPACOS (Mettre les Patientes au Cœur de la Santé Primaire)

PAYS : Tchad
OBJECTIF : améliorer la couverture sanitaire et la qualité des services de santé sexuelle et reproductive
DÉMARRAGE : 2016
PARTENAIRES : consortium piloté par Expertise France avec Care, Première Urgence et Action Santé Femme (ASF)
NOMBRE DE MISSIONS DE FORMATION : 6 (visio et en présentiel)
ACTIONS 2021 :
* formation complémentaires en direction des formateurs.trice.s des deux sites Abéché et Sarh
* formation complémentaires des personnels de centres de santé

TISSER (Tous Impliqués pour la Santé Sexuelle Et Reproductive au Tchad)

PAYS : Tchad
OBJECTIF : programme complémentaire de MPACOS
SOUS-OBJECTIFS :
1. renforcer l'enseignement initial des sages-femmes,
2. favoriser l'appropriation et la mise en œuvre du guide du prestataire sur les « Recommandations pour la pratique clinique des soins obstétricaux et néonataux d'urgence en Afrique » et la politique des normes et services de la planification familiale
3. renforcer les compétences des acteurs de la santé communautaire dans leur mission de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive (SSR).
DÉMARRAGE : 2021

PARTENAIRES : Pilote Expertise France et localement ASTBEF (planning familial tchadien membre de l'IPPF)

ACTIONS 2021 : un atelier de clarification de valeurs avec ASTBEF et une session de co-construction pour une co-animation (ASTBEF /Planning Familial) des programmes des formations qui seront menées en direction des prestataires de santé et des relais communautaires sur les sites de Abeche et Sarh sur les droits sexuels et reproductifs intégrant l'approche genre et la lutte contre les violences.

#ISSV (initiative pour la santé et la salubrité en ville)

PAYS : Togo (Tsévié)
OBJECTIF : développer l'accès à la planification familiale au niveau communal et intercommunal
DÉMARRAGE : 2019
PARTENAIRES : Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et Mairie de Paris
ACTIONS 2021 : Clôture du programme par une capitalisation des bonnes pratiques en planification familiale menée par un expert local.

#ISSV (initiative pour la santé et la salubrité en ville)

PAYS : Madagascar
OBJECTIF : développer l'accès à la planification familiale au niveau communal et intercommunal
DÉMARRAGE : 2019
PARTENAIRES : Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et Mairie de Paris
ACTIONS 2021 : clôture du programme par des formations des personnel.le.s de santé des centres de santé communaux et des agent.e.s de santé et agent.e.s communautaires - Session réalisée par le Mouvement Malgache pour le Planning familial (MMPF), partenaire du MFPF.

#ISSV (initiative pour la santé et la salubrité en ville)

PAYS : France (Paris)
ACTIONS 2021 : un voyage d'étude d'une délégation des associations nationales des collectivités locales du Bénin et du Togo a clôturé le partenariat avec l'AIMF, la Mairie de Paris et les collectivités concernées par le programme. Cette délégation a pu visiter la confédération du MFPF et échanger avec la direction et les chargées de plaidoyer international et des programmes internationaux.



PADSJ
(programme d'appui aux droits et à la santé des jeunes)

PAYS : Burkina Faso (Ouagadougou et Bobo Dioulasso)

OBJECTIF : développer l'égalité entre les filles et garçons et d'améliorer la santé sexuelle et reproductive et l'information des jeunes de 10 à 24 ans dans leur « bassin de vie », en incluant leur entourage (parents, enseignant.e.s, éducateur.trice.s, communautés, professionnel.le.s de santé).
Projet pilote de 495.000 € sur 3 ans mené en lien avec le Réseau national des associations pour la santé de la reproduction, les droits et le genre (RENASAGE) et MAIA.

DÉMARRAGE : juin 2021

PARTENAIRES : Association Française du Développement (AFD), Mairie de Paris, Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

ACTIONS 2021 : formation des acteurs concernés et de jeunes pairs-éducateur.trice.s. Ces dernier.ère.s seront accompagné.e.s tout au long du projet pour mettre en œuvre des événements de sensibilisation de leurs camarades.

Plateforme ELSA

Le Planning familial a maintenu son engagement au sein de la plateforme ELSA dont il est membre du comité exécutif avec trois autres associations de lutte contre le VIH/Sida.

OBJECTIF : renforcer les échanges de pratiques dans la prise en charge des usager.e.s, les stratégies de plaidoyer dans les difficultés d'accès aux soins pour certaines populations et le développement d'une approche genre.

FEMMES ET VIH

Lutte contre le VIH et les IST

Alors que le Covid-19 occupe l'espace médiatique depuis deux ans, le Planning Familial s'est mobilisé le 1^{er} décembre 2021, journée mondiale de lutte contre le Sida, pour rappeler que cette épidémie ne doit pas faire oublier celle du VIH qui sévit dans le monde entier depuis une quarantaine d'années. Entre la baisse alarmante du recours au dépistage et la précarisation des personnes séropositives, l'épidémie de Covid-19 a en effet des conséquences dramatiques en matière de lutte contre le VIH et les IST, en particulier chez les femmes et les jeunes.

FEMMES ET VIH

Dans le cadre du **programme GSS et de la formation nationale "Accueil des personnes en situation d'im-migration"**, le Planning familial a organisé un **module sur la prévention diversifiée - la PrEP (Prophylaxie pré-exposition)** - ainsi qu'une mise à jour des connaissances sur les données scientifiques en matière de parcours migratoire, accès aux soins, prévention et droits.

Pour la première fois, le Planning familial a participé à l'organisation de la journée nationale des **COREVIH (COordination REgionale de lutte contre le Virus de l'Immunodéficience Humaine)** le 8 décembre 2021.

Cet événement riche en échanges a permis l'interconnaissance des professionnel.le.s travaillant dans les CPEF, EVARS et centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CEGIDD). Iels ont eu l'occasion de parler des réalités de terrain, de dépistage et de violences sexuelles. Cette meilleure connaissance entre acteurs permettra un **parcours simplifié pour les publics ainsi qu'une meilleure prise en charge.**



JEUNES ET VIH

Au cours des actions menées par le programme les années précédentes, nous avons récolté des données sur les jeunes et leur rapport aux IST/VIH. Nous travaillons à l'exploitation de ces données pour porter la voix des jeunes et ainsi alerter sur l'importance de **sensibiliser aux IST/VIH.**

**L'ACCÈS À L'INFORMATION,
LA MOBILISATION POUR
L'ACCÈS À LA PRÉVENTION DIVERSIFIÉE
DONT LA PREP POUR LES FEMMES,
LA LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES
ET LES PRÉJUGÉS SUR LA SEXUALITÉ
À TRAVERS L'ÉDUCATION, CONSTITUENT
LES AXES MAJEURS DE L'IMPLICATION
DU PLANNING FAMILIAL.**



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2021 a été l'année du choix. Nous avons mené une belle et collective campagne pour revendiquer l'allongement des délais de l'IVG. En 2022, nous poursuivrons avec force et conviction notre mobilisation pour garantir la déclinaison opérationnelle de la loi pour le renforcement de l'accès à l'avortement partout en France. Notre engagement pour un accès pour tout.e.s à l'éducation à la sexualité restera au cœur de nos combats. La loi Aubry de juillet 2001 doit être appliquée et nous lutterons pour.

Force est de constater qu'en cette année précédant les élections présidentielles et législatives, la montée de l'extrême droite avec ses discours de haine et de discrimination face aux différences et à l'immigration, n'a cessé de croître. L'égalité femme/homme brandie régulièrement est loin d'être une réalité. La pauvreté et la précarité s'accroissent tandis que la richesse de quelques un.e.s augmente de façon vertigineuse. Les violences faites aux femmes et aux enfants, si elles sont devenues visibles et choquantes, restent toutefois le "parent pauvre" des politiques publiques. La lutte continuera afin que les droits de chacun.e soient reconnus et respectés, que les inégalités disparaissent et que le droit de chacun.e à disposer de son corps et à décider de sa vie soit effectif.

L'année 2022 sera donc une année forte de mobilisations politiques. Nous serons actif.ve.s pour faire des droits des femmes un enjeu important dans le cadre des élections, comme dans celui de la présidence française de l'Union européenne. Le Mouvement s'engagera dans la préparation du Congrès 2022, moment central de la vie politique et démocratique du Planning familial. À l'instar de 2021, nous tournons vers 2022 nourri.e.s de nos décennies de lutte, de notre travail de terrain et de notre volonté de mener une transformation sociale pour construire une société féministe, juste et égalitaire.

À L'INSTAR DE 2021,
NOUS NOUS TOURNONS VERS 2022
NOURRI.E.S DE **NOS DÉCENNIES DE LUTTE,**
DE **NOTRE TRAVAIL DE TERRAIN**
ET DE NOTRE VOLONTÉ DE MENER
UNE TRANSFORMATION SOCIALE
POUR **CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ FÉMINISTE,**
JUSTE ET ÉGALITAIRE.



le planning
familial

Confédération nationale du Planning Familial
4 square Saint-Irénée
75011 Paris

www.planning-familial.org